



# DECRYPTER UN BULLETIN DE PAIE INITIATION AUX MÉCANISMES DE PAIE POUR NON GESTIONNAIRE DE PAIE

## OBJECTIFS :

- Acquérir les règles de base de la paie pour répondre aux interrogations des employés
- Analyser les liens entre les différentes parties du bulletin de paie
- Appréhender les différences entre la paie d'un cadre et celle d'un non-cadre
- Acquérir une vision globale de la paie pour dialoguer avec les spécialistes

**DUREE :** 14 HEURES

## PROGRAMME :

### COMPRENDRE LE CADRE GENERAL DE LA PAIE

Mentions obligatoires, facultatives, interdites, annexes du bulletin de paie  
Modes de paiement et périodicité du salaire

### DETERMINER LE SALAIRE BRUT

Salaire de base et éléments variables  
Indemnités  
Avantages en nature

### COMPRENDRE LE CALCUL DES COTISATIONS

Charges patronales et salariales : Urssaf, Assedic, retraite complémentaire, prévoyance/mutuelle  
Les bases de calcul des cotisations, plafonds et taux

### LES REMUNERATIONS MINIMALES

Le SMIC et les minima conventionnels  
Les recommandations patronales  
Les salaires jeunes

### LA FIXATION PAR LE CONTRAT DE TRAVAIL

Les clauses d'objectifs, les commissions  
Les différentes conventions de forfait (en heures et en jours)  
Les conditions d'une modification des éléments de salaire et de son mode de calcul

### PASSER DU SALAIRE BRUT AU SALAIRE NET

Net imposable et net à payer  
Retenues opérées sur le net  
Éléments ajoutés au salaire net

**METHODES PEDAGOGIQUES :** Alternance de contenus théoriques, cas pratiques et quizz afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes.

Retrouvez toute notre actualité sur [www.ifacom.com](http://www.ifacom.com)

## DRAC

SARL au Capital de € 7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 21 - APE : 8559A  
Bureau et Centre : 27, Rue Achille René Boisneuf - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.20.19.37 Fax : 05.90.68.30.36  
Siège social et Centre : 15, Rue Frébault - 97110 Pointe à Pitre - Tél : 05.90.93.06.30 - Fax : 05.90.89.09.93